

Interpellation I21.002

### **Non-respect des propriétés agricoles par certains détenteurs de chiens**

Quelques personnes possédant des chiens ne respectent pas les propriétés agricoles comme on devrait le faire, j'imagine volontiers que le 90% des propriétaires de chiens respectent nos cultures mais que les quelques % restants font bien trop de dégâts et entraînent avec eux ceux qui sont tout à fait corrects. La semaine passée, j'ai surpris 5 personnes au beau milieu de mes champs en train de s'amuser avec leur chien, en m'approchant d'eux, je me suis permis de leur faire remarquer qu'ils occasionnaient des dégâts aux cultures en pleine végétation, leur réponse m'a surpris car ils m'ont dit qu'ils avaient le droit de marcher dans nos cultures jusqu'au 1 mai et ceci sans scrupule, bien entendu que ma réponse n'a pas été la même.

Je pense qu'il serait bon de rappeler aux propriétaires de chiens et aux marcheurs que nos champs sont privés et qu'il y a suffisamment de chemins pour se balader, par exemple en faisant passer un petit rappel dans le Courrier de Val-de-Ruz ou en leur rappelant lors de la perception de la taxe, il serait peut-être utile de spécifier les endroits que la Commune peut leur mettre à disposition pour promener leurs toutous.

Yves Tanner